

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LES BIBLIOTHÈQUES D'HOPITAUX

Vous avez bien voulu inviter le Ministère de la Santé à votre première journée consacrée à « l'insertion des bibliothèques d'entreprises et d'hôpitaux dans le réseau de lecture publique ». C'est donc la première fois que vous parlez dans vos journées d'études des hôpitaux. Le Ministre de la Santé a, lui aussi tenu à manifester son intérêt à cette question en m'envoyant participer à vos travaux.

Je me permettrai de manifester après l'intérêt du Ministre de la Santé, mon intérêt personnel pour cette réunion, en ma qualité de Directeur d'hôpital. Je suis certaine que je pourrai apprendre beaucoup de votre organisation, de vos travaux, de vos options, de vos souhaits. Je les rapporterai bien sûr aux autorités qui m'ont mandaté, mais aussi chaque fois que cela sera possible auprès des hôpitaux : M. Tronche, directeur du C.H.R. & U de Toulouse représentant de M. Lemarie, directeur général ne me démentira pas : c'est par un travail continu auprès de tous les hospitaliers que l'on peut faire admettre de nouvelles idées.

Il me semble important d'affirmer deux idées aujourd'hui à propos des bibliothèques d'hôpitaux.

La première est que l'hôpital n'est que le reflet de la société.

Les gens qui y travaillent, ceux qui y souffrent font partie de la Société dans laquelle nous vivons. Il me semble donc qu'il a été naturel que les bibliothèques hospitalières aient d'abord été créées dans les établissements de long séjour, en particulier les sanatoria : combien de jeunes ont en effet pu passer des examens grâce aux organisations mises en place à l'époque où la tuberculose faisait des ravages.

Et, nous devons saluer l'effort réalisé dès 1945 pour ces bibliothèques, même si elles ne concernaient que les établissements de long séjour. Car, conscients de la nécessité de se donner les moyens de sa politique, les responsables avaient prévu des crédits annuels (de 0,25 à 0,50% du prix de journée) pour le fonctionnement de ces bibliothèques.

Mais, l'évolution du long séjour a été importante. Nous avons assisté à la transformation ou à la disparition des sanatoria, en même temps qu'à une formidable explosion des techniques aboutissant à la prééminence des hôpitaux de courts séjours. On a même pu croire qu'il n'y avait d'établissements que de courts séjours.

C'est vrai que les bibliothèques hospitalières (tout au moins celles destinées aux malades) n'ont présenté qu'un très faible

intérêt pour beaucoup. Faisaient exception, quelques passionnés de lecture ou de culture : je dis culture car, la circulaire de 1947 faisait des bibliothèques hospitalières des points d'ancrage de culture dans les établissements dépassant le livre pour s'intéresser aux cercles d'études, aux expositions, activités théâtrales, cinématographiques et musicales.

Le deuxième point qu'il me faut souligner, découlant du premier est que l'hôpital change avec la Société : après le formidable essor des moyens audio-visuels : radio, télévision... surtout grâce au travail des spécialistes de tous ordres et de tous niveaux qui ont su également utiliser ces moyens au profit de la lecture, par un juste retour des choses, la lecture reprend la place qu'elle n'aurait pas dû perdre.

dans un souci d'humanisation de l'hôpital, dans celui de profiter d'une période de disponibilité du malade souvent contraint à l'inactivité professionnelle, mais surtout dans le but d'aider le malade à se prendre en charge totalement, aussi bien pour ses loisirs, son information que pour sa santé, les bibliothèques hospitalières devraient pouvoir se développer.

Quel public devront-elles toucher :

- les malades,
- leurs familles,
- le personnel,
- les professionnels.

Quels objectifs devront-elles viser ?

Quels responsables devront-elles animer et comment seront-ils formés, recrutés, rémunérés ?...

Les débats sont ouverts. Vous avez des propositions à faire. Elles ne pourront certainement pas être toutes admises. Je l'ai précisé, l'hôpital, reflet de la société, ne peut que changer avec elle. Mais, il peut l'aider à changer un peu plus vite, quand le but final est la promotion de la santé, c'est-à-dire la réalisation d'un état de complet bien-être physique et psychique.

Les bibliothécaires hospitalières représenteront certainement un de ces nouveaux métiers qui caractérisera les hôpitaux de demain.

Annie Ramin
Conseiller technique
du Service des Professions
et des Etablissements.